

RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-361-2

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-361 CONCERNANT LA CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE MULTISPORT AFIN D'AUGMENTER LA DÉPENSE ET L'EMPRUNT DE 4 700 000 \$

CONSIDÉRANT que le règlement 2023-361-1 décrétrait une dépense de 38 311 265 \$, taxes nettes;

CONSIDÉRANT qu'une dépense supplémentaire de 4 700 000 \$ est requise pour la réalisation du projet;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'amender le règlement afin de composer avec les contingences à venir de la construction du Complexe multisport;

Le conseil municipal décrète ce qui suit :

1. Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante du présent règlement.
2. Le titre du règlement numéro 2021-361 est remplacé par le suivant :
RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-361-2 ORDONNANT DES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE MULTISPORT ET
DÉCRÉTANT À CES FINS UNE DÉPENSE DE 45 311 265 \$ ET UN
EMPRUNT N'EXCÉDENT PAS 38 311 265 \$.
3. L'article 2 du règlement 2021-361 et ses modifications est remplacé par l'article suivant :
« Le conseil municipal est autorisé à exécuter ou faire exécuter les travaux décrits dans l'estimation jointe au présent règlement comme annexe 1-2. L'annexe 3 détaille les coûts supplémentaires de 4 700 000 \$, inclut dans l'annexe 1-2. »
4. L'article 3 du règlement 2021-361 et ses modifications est remplacé par l'article suivant :
« Le conseil municipal est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas 45 311 265 \$ incluant les frais et contingences pour les objets mentionnés à l'article 2. »
5. L'article 5 du règlement 2021-361 et ses modifications est remplacé par l'article suivant :
« Aux fins d'acquitter une partie des dépenses prévues par le règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme n'excédant pas 38 311 265 \$ pour une période de vingt-cinq (25) ans. »

Jean Martel, maire

Marianna Ruspil, greffière

ANNEXE 1-2



ESTIMATION DES COÛTS

Complexe multisport

Sommaire du projet

Les coûts comprennent principalement la construction d'un complexe multisport où nous retrouverons un terrain synthétique pouvant accueillir plusieurs sports et une piste de course intérieure. Les estimations inclus aussi les travaux d'aménagement de site, dont un stationnement.

Sommaire des coûts de construction		
Section A	Infrastructure	7 872 509 \$
Section B	Superstructure et enveloppe	11 205 696 \$
Section C	Aménagement intérieur	4 628 407 \$
Section D	Services	8 027 754 \$
Section F	Construction spéciale et démolition	146 300 \$
Section G	Aménagement d'emplacement	2 726 698 \$
Section Z	Administration et profits	4 074 637 \$
	Sous-total construction	38 682 000 \$
Contingences de construction		
	Sous-total contingences de construction	4 476 723 \$
	Taxes (4,98758%)	2 152 541 \$
	Sous-total construction, frais et taxes	45 311 265 \$
	Paielement comptant	7 000 000 \$
	Coût de l'emprunt au fonds général	38 311 265 \$


Stéfanie Papineau, ing., M. Ing.
Chef de service et surveillance de projets
Direction du génie


Claude Poirier, ing., M. ing.
Directeur
Direction du génie

Date : 20 janvier 2026

ANNEXE 3



ESTIMATION DES COÛTS DE CONTINGENCES

Complexe multisport

Sommaire du projet

Les coûts comprennent principalement les coûts de contingences pour la construction d'un complexe multisport où nous retrouverons un terrain synthétique pouvant accueillir plusieurs sports et une piste de course intérieure. Les estimations incluent aussi les travaux d'aménagement de site, dont un stationnement.

	Sommaire des coûts de contingences de construction	Contingences
Section A	Infrastructure	1 018 093 \$
Section B	Superstructure et enveloppe	1 449 149 \$
Section C	Aménagement intérieur	598 557 \$
Section D	Services	1 038 169 \$
Section F	Construction spéciale et démolition	20 132 \$
Section G	Aménagement d'emplacement	352 623 \$
	Sous-total contingences	4 476 723 \$
	Taxes (4,98758%)	223 277 \$
	Sous-total contingences de construction, frais et taxes	4 700 000 \$

Coût de l'emprunt au fonds général 4 700 000 \$

Stéphanie Papineau

Stéphanie Papineau, ing., M. Ing.
Chef de service et surveillance de projets
Direction du génie

Claude Poirier

Claude Poirier, ing., M. ing.
Directeur
Direction du génie

Date : 20 janvier 2026